

rade visé par votre tract ne peut en aucun cas en être empêché ses idées fussent elles révolutionnaires.

Mais ce tract ne s'arrête pas là : contrairement à ce qu'il prétend, nous nous devons de rectifier :

— Le camarade Delannoy, cité dans ce tract, n'a nullement fait d'« entrisme » dans le syndicat, mais a été régulièrement élu d'une part en tant que délégué du personnel, d'autre part il est membre du Conseil syndical de notre section et élu représentant syndical au Comité d'Entreprise.

Plus loin dans votre tract, vous traitez le camarade Delannoy d'« agent provocateur ». Ceci est un pur mensonge et une calomnie, ces méthodes sont en principe bannies du mouvement ouvrier où le débat est de rigueur, et elles sont fort loin de la démocratie dont vous vous réclamez publiquement.

En outre cette accusation mériterait un minimum de preuves à son appui.

Le fait même de nommer un militant ouvrier, actif sur son entreprise, dans un tract public, risque de le livrer à la répression policière et patronale, nous dénonçons ce procédé.

Enfin, dernière question, de quel droit votre organisation, extérieure en principe à la CGT se permet-elle de faire courir de faux bruits et des contre-vérités sur le compte d'un militant de la CGT ? Cette attaque contre un militant devient de fait une attaque contre notre organisation dans son ensemble, elle est propre à créer la division et non pas le renforcement de la CGT !

Toutefois, n'osant pas croire que l'ensemble de votre organisation est responsable d'un tel tract, nous vous demandons, au nom des principes qui régissent la démocratie ouvrière et les rapports entre organisations se réclamant de la classe ouvrière, de retirer publiquement ces dires inqualifiables, ou encore de vous désolidariser publiquement de ceux de vos militants qui en ont la responsabilité.

Afin que la position de notre section syndicale soit claire à ce propos, nous remettons un double de cette lettre à la presse locale.

Nous devons noter que l'unanimité des syndiqués de notre section syndicale a adopté et signé une motion reproduisant les termes mêmes de cette lettre, et que par là ils ont réaffirmé leur confiance dans un de leurs militants syndicalistes dévoués.

Veillez recevoir, camarades, l'expression de nos salutations syndicalistes.

## les problèmes posés par la construction de la tendance

Nota : ce texte reflète une expérience militante précise : l'intervention d'une petite cellule isolée en province qui intervient sur une grande entreprise (3500 travailleurs) à l'écart de la ville (entreprise X qui regroupe les usines C et D).

Faute de forces suffisantes, l'intervention publique de la Ligue sur la région est très réduite.

Au travers de la dernière grève à la rentrée 71 (ce fut l'une des rares luttes remportant un succès sur le problème de l'emploi), s'est constitué un très fort groupe « lutte continue ».

L'audience de la Ligue dans l'entreprise est aujourd'hui très importante : près d'une quarantaine de Rouge sont vendus toutes les semaines.

Ce texte n'est pas complet. Il vise à préciser un certain nombre d'éléments en ce qui concerne le travail ouvrier notamment en étayant d'exemples concrets.

Nous avons commencé l'intervention en janvier 70 après multiples hésitations et tâtonnements. Nous avons alors des contacts qui lisaient Rouge et voulaient intervenir politiquement dans le cadre de l'entreprise. Ce noyau de militants devait constituer le noyau dur du groupe « lutte continue ». Au niveau interne : l'expérience ouvrière était quasi-nulle. On démarrait parallèlement deux interventions assurées par la classe ouvrière : la SNCF et la X. Nous avons insisté en congrès de ville pour que X ne soit pas laissé un peu en dehors sous prétexte de distance. Il paraît important de mener à bien ce travail ouvrier. Il est donc décidé d'investir un militant de la classe ouvrière sur X, à charge pour lui d'animer le groupe « lutte continue ».

Il est inutile d'insister sur le pourquoi de l'intervention ouvrière. Mais nécessité ne fait pas force de loi ; encore faut-il concrètement connaître notre conception du travail ouvrier. Pour cela il est indispensable que chacun ait assimilé les rapports entre parti et syndicat et connaisse l'histoire du mouvement ouvrier.

Il faut également bien avoir compris l'ensemble du poids du stalinisme sur la classe ouvrière et les spécificités qui en découlent et de voir en fonction de cela comment les rapports parti-syndicat interfèrent aujourd'hui (ce qui facilite la compréhension sur la nature de la CFDT, etc...). Bien voir deux choses : le poids du stalinisme et l'absence du parti révolutionnaire. Sans les voir, on risque des déviations (de l'économisme vulgaire : LO ; au spontanéisme le plus plat : spontex avec leur CA).